

WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR

Vailhaquès



Bien-vivre
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations

VAILHAUQUÈS

MAIRIE



MAG N°9
MARS 2018



édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Dans ce nouveau bulletin, nous avons souhaité faire le point sur les réalisations effectuées dans tous les domaines et mettre l'accent sur les subventions qui nous permettent de les accomplir.

En effet, ce mandat est marqué par des investissements importants, notamment pour la réalisation en cours du " cœur de village ", l'aménagement du chemin neuf, désormais achevé, la réhabilitation du village ancien qui va se poursuivre.

Nos actions s'accompagnent de demandes de partenariat auprès des Services de l'État (Conseil Départemental / Conseil Régional / Préfecture) afin d'obtenir des subventions et optimiser leurs montants.

Ces projets nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité aussi bien sur le plan d'un budget maîtrisé que d'une croissance démographique modérée, tout en préservant l'esprit de convivialité auquel nous sommes tous attachés.

Nous souhaitons, à travers eux, maintenir la politique de mixité sociale en permettant l'arrivée de nouveaux habitants, soit par l'accession à la propriété, parfois en tant que primo accédants, soit grâce à des logements sociaux.

La création d'une grande esplanade dans le cœur du village constituera un nouveau lieu de rencontre pour l'ensemble de la population.

Le transfert de la Mairie vers le nouveau centre permettra de renforcer le lien de la population avec les services municipaux,

d'adapter les locaux aux personnes à mobilité réduite, tout en plaçant la nouvelle Mairie au cœur de la cité. De plus, nous veillons aux emplacements permettant l'augmentation du nombre de cheminements doux.

Nous pouvons donc dire que, à travers tous ces projets, nous respectons le programme de début de mandat et que nous œuvrons pour son bon avancement et sa finalisation, tout en restant dans le cadre du PLU, voté jusqu'à l'horizon 2030, nous permettant un bon équilibre entre modernité et ruralité.

Nous souhaitons un agréable printemps à tous !

Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

4

Cohésion sociale.

- Favoriser le vivre ensemble
- Mutuelle communale
- Raconte-moi le Pic St Loup
- États généraux des personnes âgées

8

Urbanisme.

- PAPPH
- Chemin Neuf
- Rénovation et économie d'énergie
- Coeur de village

12

Développement économique.

- Nos impôts
- SCOT
- Projet Bourg Centre
- Contrat de ruralité
- Assainissement collectif

16

Jeunesse.

- Cantine
- Le Conseil Municipal des Jeunes

20

Vie du village.

- Le marché
- Centre commercial
- Épisode neigeux
- Animations
- Soutien pour les Antilles
- Les rives de La Coste

36

Infos utiles.

- Coordonnées pratiques
- Nuisances sonores
- Carte grise et permis de conduire
- Etat civil

39

L'agenda.

- Dates des prochains évènements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux

Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle Juin

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier, Photo REGARDS, Julie PIOT, Anthony ALLIES (Photo du Trail)

Comité de relecture : Martine Huta & Christine Chable-Bessia

Impression : Impact Imprimerie

COHÉSION

Vailhauquès Transitions

La commission extra-municipale Vailhauquès Transition "Favoriser le vivre ensemble" propose des animations afin de créer du lien intergénérationnel au travers d'évènements ludiques et festifs.



Vailh'Olympic

LES APRÈS-MIDI LUDIQUES

"Dés, cartes et pions en tout genre s'invitent à l'école"

Dans la lignée des après-midis ludiques, la soirée jeux de l'école de Vailhauquès a eu lieu le vendredi 2 Février à l'école élémentaire.

Orchestrée par les enseignantes, cette soirée était placée sous le signe de la bonne humeur. Une première salle de classe, transformée en buvette, accueillait nos joueurs.

Jeux en bois et jeux géants, loués pour l'occasion, avaient envahi les deux classes suivantes.

La commission "Favoriser le vivre ensemble" a apporté son savoir-faire et son expertise ludique dans deux autres classes : ambiance festive autour de jeux de société dans la première classe, ambiance plus feutrée dans la deuxième où se sont déroulés jeux de lettres et autres jeux de réflexion.

Joueurs de tous âges ont alterné parties endiablées, placements de tuiles et jetés de dés !

Les amateurs du jeu "Carcassonne", qui avaient pris rendez-vous lors de l'après-midi jeux du 7 janvier, s'en sont donné à cœur joie en découvrant les subtilités des règles.

Enfin, la tombola, au profit des classes "découverte", a remporté un franc succès.

La dernière après-midi jeux du dimanche 11 mars à la salle socio-culturelle a encore été une rencontre riche en convivialité et en échanges autour des nombreux jeux de société proposés.

Rendez-vous l'année prochaine !

CINÉMA PARTAGÉ

(Article rédigé par les classes de CM)

Le vendredi 26 janvier, nous, les CM de l'école, sommes allés voir "Bouboule" en salle socio avec les séniors dans le cadre du ciné partagé. Ce film nous a tous émus, les jeunes comme les séniors.

Ensuite on a pique-niqué en salle polyvalente puis les séniors sont venus dans nos classes pour discuter de ce film.

Lena et Luna

Quelques avis :

Nous avons partagé un très beau moment avec les séniors en regardant un film sur le thème de l'alimentation suivi d'un pique-nique. Gabrielle

On est allé voir Bouboule avec les séniors puis on a mangé un pique-nique équilibré. Lisa

Le ciné partagé était sympa, on a pu apprendre les uns des autres. Cassiopée

Le film était à la fois drôle et triste, gentil et méchant. Zoé

C'était trop bien, surtout le pique-nique avec les séniors mais le film avait des gros mots. Océane

LE BALÈTI

Fort du succès remporté lors de sa première édition, le Balèti revient cette année sous la forme d'un bal populaire, **dimanche 27 mai 2018 à partir de 15h30.**

Ambiance musette en plein air, il se tiendra cette année au Boulodrome, et sera animé par l'orchestre Triangle* qui vous proposera un choix musical très varié, tel que : Tango, Paso, Valses (lente, musette, viennoise), Madison, Fox Trot, Boléro, Rumba ...

Mais aussi de la variété : disco, musiques tropicales, zouk, zumba... Cloclo, La Compagnie Créole, Dalida, Les Village People...

Tous les goûts devraient être satisfaits.

Retrouvons-nous tous, dimanche 27 mai, pour une belle après-midi festive en perspective.

*www.animationtriangle.fr

SOCIALE

VAILHAUQUÈS A AUSSI SES J.O.

Le 9 septembre prochain auront lieu les premiers Vailh'OlymPic !!

En effet, nous vous proposons un rendez-vous sportif ET culturel le lendemain de la journée des associations.

Accessible à tous !

De nombreuses associations vailhauquoises sont déjà impliquées. Plusieurs équipes s'affronteront dans des épreuves imaginées par les associations sportives et culturelles, le tout dans une ambiance Olympique.

Du parcours de la flamme jusqu'à la remise des médailles en passant par tous les défis, chaque équipe inscrite va devoir se surpasser pour gagner des médailles.

NE MANQUEZ PAS CE RENDEZ-VOUS LE 09 SEPTEMBRE 2018

Inscrivez-vous dès à présent dans votre catégorie car chaque équipe est constituée de 5 catégories par tranche d'âge : 6-12 / 13-25 / 26-45 / 46-60 / + de 60

Seul ou en équipe, Inscription en ligne (scannez le QR CODE ci-dessous) ou le 8 septembre, à la journée des associations, sur le stand "Vailhauquès Transition".



La mutuelle communale

Le CCAS a souhaité relancer le projet de mutuelle communale. C'est ainsi que le 29 janvier nous avons rencontré des représentants de " Ma commune, ma santé ", gérée par l'association ACTIOM, et à laquelle 2200 communes ont déjà adhéré.

Le principe est simple : proposer une mutuelle à tous les Vailhauquois, quelle que soit leur situation. Seule exception, les salariés du privé qui bénéficient déjà d'une mutuelle obligatoire dans leur entreprise.

Indépendants, retraités, salariés du public, jeunes, demandeurs d'emploi..., **cette mutuelle s'adresse à tous !**

Pour en bénéficier, vous devez résider sur Vailhauquès, ou y avoir une résidence secondaire. Elle s'adresse également à celles et ceux qui travaillent sur la commune sans y résider.

Une réunion publique a eu lieu le jeudi 29 mars. Si vous n'avez pas pu y assister, pas de panique ! Des

permanences sont assurées tout au long de l'année. Uniquement sur RDV, elles vous permettront de rencontrer " Ma commune, ma santé " qui comparera l'offre actuelle de votre mutuelle à celle qui vous est proposée. Vous aurez ainsi la possibilité de choisir la mutuelle la plus avantageuse selon votre situation.

Cette action sera mise en place quel que soit le nombre d'adhérents Vailhauquois. En effet, l'intérêt de ce dispositif passe par la mutualisation de toutes les communes, ce qui permet de négocier des tarifs intéressants à grande échelle.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le CCAS : Emmanuelle JAIN : 04.67.67.08.38 ou consulter le site : <http://macommunemasante.org>



Réunion préparatoire à la mise en place de la mutuelle, avec Hussam AL MALLAK, Frédérique CHALEYER, élue au CCAS, Nathalie BRUNO et Benoit JOURDE les référents locaux

Raconte-moi... le Pic-Saint-Loup

Virginie Verrière a fondé l'association Feel U il y a 2 ans. Elle propose, entre autres, des actions favorisant les liens intergénérationnels. L'un des objectifs est de réduire l'isolement des personnes âgées via le recueil de leur mémoire pour transmission et la création de liens avec les jeunes générations grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

C'est dans ce cadre-là, que le projet " Raconte-moi le Pic St Loup " a vu le jour.

Concrètement, des jeunes et des aînés du village seront réunis le mercredi 4 avril en Mairie pour la présentation du projet.

Les propos de nos aînés seront recueillis, afin d'écouter leurs anecdotes ou petites histoires concernant la commune autrefois et également le territoire du Pic St Loup.

Puis, les jeunes seront conviés à des ateliers durant la première semaine des vacances de Pâques. Dans un premier temps ils iront photographier

et/ou filmer les lieux évoqués par les aînés ; pour, dans un second temps, participer à un atelier numérique afin de réaliser une vidéo intégrant les souvenirs de leurs aînés à des photos du village.

C'est une façon de conserver la mémoire de ceux qui peuvent encore témoigner des temps anciens et un support à la transmission du patrimoine immatériel du village aux jeunes générations.

Ce projet innovant et solidaire a



obtenu le soutien du dispositif LEADER, dans le cadre de fonds européens de développement local, gérés par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et du Conseil Départemental de l'Hérault (CD 34).

Ce projet a déjà été réalisé à St Martin de Londres, il est en cours de réalisation aux Matelles, et sera ensuite réalisé à St Gély du Fesc. Ce premier média intergénérationnel autour de la mémoire du Pic Saint Loup sera proposé début juin à tous les Vailhauquois.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <http://feelu.fr>

**Les témoignages audios seront alors incrustés aux images proposées par les plus jeunes
Créant ainsi un média intergénérationnel innovant et interactif : La mémoire du Pic Saint Loup**



Le projet Raconte-moi le Pic St Loup

Réflexion autour des personnes âgées

Début février, la seconde réunion "États généraux des séniors" a été organisée. Les intervenants médico-sociaux du village ont été conviés à cette réflexion et, pour l'occasion, Laurence Cristol, Conseillère Départementale et gériatre, nous a apporté son expertise de terrain.



Laurence CRISTOL

M. Al Mallak a rappelé que la politique de la commune est axée depuis 2001 sur la jeunesse. Aujourd'hui il est important de mettre en place des actions destinées aux personnes âgées.

situation difficile ou préoccupante et une assistante sociale pourrait intervenir etc...

Plusieurs actions destinées aux personnes âgées sont étudiées par le CCAS et par la commune.

CRÉATION D'UN RÉSEAU PROFESSIONNEL LOCAL

Madame CRISTOL a mis en avant la nécessité de créer un réseau d'aide à la personne âgée au niveau de la commune : que chaque intervenant médico-social puisse faire partie de ce réseau.

D'une part, pour que les différents intervenants auprès d'une même personne puissent trouver ensemble la meilleure solution d'accompagnement. D'autre part, pour que tous les intervenants puissent échanger sur leurs pratiques et ainsi ne pas se sentir eux-mêmes isolés. Ce réseau permettrait de créer un référentiel à partir de ces ressources communes.

Il permettrait également de mieux identifier les besoins des personnes les plus isolées. Par exemple un médecin ou une aide à domicile pourrait faire part à ce réseau d'une

- Un flyer est en cours de réalisation. Destiné aux personnes âgées, il mentionne côté recto les numéros d'urgence classiques et côté verso les numéros personnels : médecin, infirmière, auxiliaire de vie ... Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

- Les différentes actions intergénérationnelles mises en place dans la commune ont été évoquées.

LES BESOINS CHANGENT... L'HABITAT ÉVOLUE

Un point a également été fait sur la question de l'habitat pour les personnes âgées, intimement liée à la perte d'autonomie.

Comment évaluer cette perte d'autonomie ? Madame Cristol note que cela se fait en 3 temps :

- Prévention de la perte d'autonomie : par des ateliers, des conférences etc...
- Arrivée de la dépendance petit

à petit : l'importance d'avoir un réseau de professionnels au niveau de la commune, pour le maintien à domicile, de plus en plus souvent mis en place.

- Quitter le domicile pour un établissement se fait de plus en plus tard lorsque le maintien à domicile n'est plus possible.

Il a été souligné les possibilités d'accueil différentes qui émergent petit à petit :

- Les habitats partagés : une maison individuelle avec plusieurs chambres (entre 2 et 4 locataires) où des professionnels se relaient pour accompagner les résidents.

- Les résidences "séniors autonomie" avec un agrément social : studio, F1 ou F2. Ces résidences font partie d'un grand complexe mais permettent une autonomie relative avec encadrement.

- L'accueil familial : un agrément délivré par le Conseil Départemental permettant l'accueil de personnes âgées au domicile de l'assistant familial.

En conclusion, il a été noté l'importance de délivrer l'information aux personnes âgées parce qu'elles ne vont pas la chercher. L'idée de créer du réseau sur la commune est donc très intéressante et pourrait se mettre en place grâce à l'arrivée d'un service civique dont la mission sera uniquement dédiée au CCAS et plus spécifiquement aux personnes âgées du village, pour créer du lien.



URBANISME

PAPPH (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles).

Ce plan a pour objectif : zéro produit phytosanitaire dans notre commune.

La démarche a débuté par une délibération du conseil municipal qui a été votée en Juin 2016. En signant cette charte, la commune a pris des engagements :

- Zéro pesticide (désherbants et autres traitements) sur tous les espaces publics.
- Communication au public.
- Réaliser des bilans annuels des pratiques d'entretien.
- Nommer un référent technique.
- Exiger de la part des prestataires de services de respecter les termes de cette charte.
- Réfléchir à de nouveaux aménagements urbains permettant un entretien facilité et des économies en eau.

Pour ce faire, la commune s'est rapprochée d'un bureau d'étude spécialisé : le cabinet ENVILYS. Dans un premier temps celui-ci a fait un diagnostic complet de tous les espaces verts, installations sportives, aires de jeux... afin de définir un programme d'actions.

Ce programme a été présenté aux élus pour agrément et ensuite aux services techniques pour la mise en application.

La mairie a investi sur l'achat de matériels d'entretien et de désherbage (épareuse, débroussailleuses, tronçonneuse, lances thermiques, réciprocatrices et aspirateurs).

Après plus d'une année de mise en pratique de ces nouvelles dispositions, un audit a été fait le 19 octobre 2017 par l'organisme FREDON.

Le résultat de cet audit a classé notre commune au niveau 4 ou niveau TERRE SAINE, le plus haut niveau possible, à notre plus grande satisfaction.

Le diplôme Zéro Phyto Charte Régionale nous a été remis lors d'une cérémonie régionale qui a eu lieu le 7 Décembre 2017 au palais des congrès de Gruissan.

Suite à cette labellisation en 2017, une remise nationale du label Terre Saine Commune Sans Pesticide a eu lieu le mercredi 21 Mars au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à Paris à laquelle nous avons été conviés.

Il faut bien entendu remercier l'engagement des services techniques qui ont tout de suite adopté ces nouvelles pratiques plus contraignantes.

Cette démarche a été accompagnée financièrement par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Jean-François SEVERIN, responsable des Services Techniques et Jean-Louis LOUBET, élu responsable des services techniques

& TRAVAUX



Le chemin neuf... tout neuf!

CHEMIN NEUF

Enfin !!! C'est terminé !!!

Après plus d'un an et demi de travaux, de bruit et de gêne, essentiellement pour les riverains, mais aussi pour les usagers, le chantier est achevé. Il ne reste à terminer que les espaces verts ; des plantations seront effectuées courant avril.

Nous espérons que le résultat vous donne entière satisfaction et nous remercions encore une fois tous les Vailhauquois pour leur patience face aux désagréments subis.

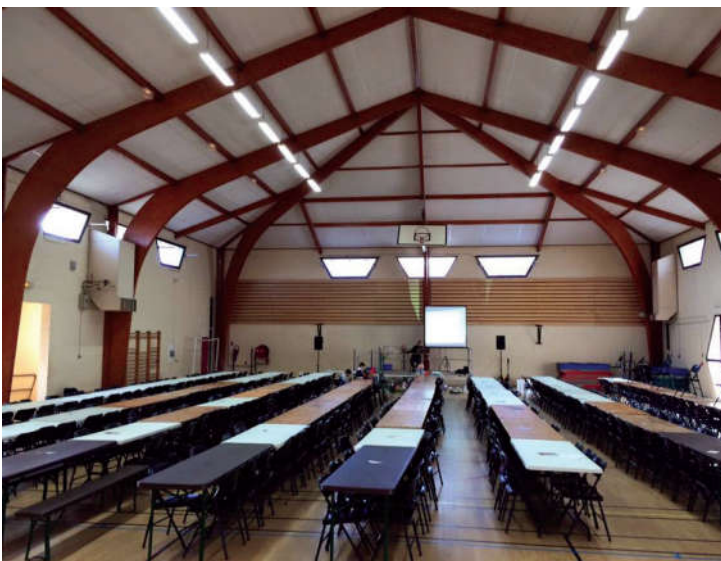
RÉNOVATION ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les luminaires de la salle polyvalente, de ses annexes et de la salle des jeunes ont été changés. Pour un coût d'environ 12 000€ ce ne sont pas moins de 55 ampoules ou néons qui ont été remplacés par des LED.

Cela va permettre une économie d'énergie, d'environ 50 % sur la facture d'électricité, tout cela avec un éclairage beaucoup plus performant.

Ces LED ont une durée de vie de 50 000 h en moyenne... de quoi en profiter pendant quelques années !

Merci aux Services Techniques qui ont réalisé ces travaux pendant les vacances de février.

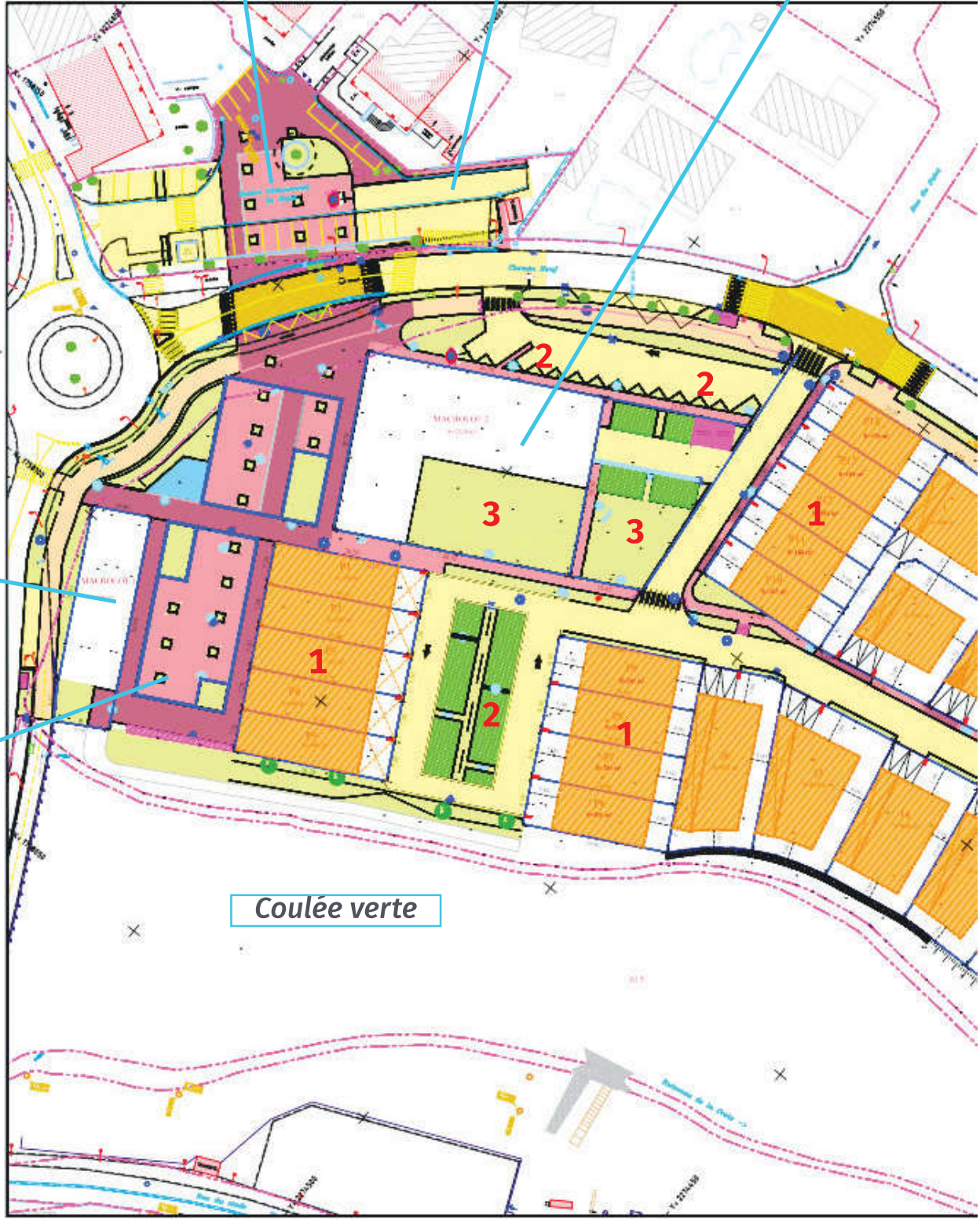


La salle polyvalente avec l'ancien éclairage (à gauche) et le nouvel éclairage (à droite)

Logements sociaux et comm
avec parking souterrain

Parking réaménagé

Place du Salet



Primo-accédants
1

Commerces
et future
Mairie

Nouvelle
place

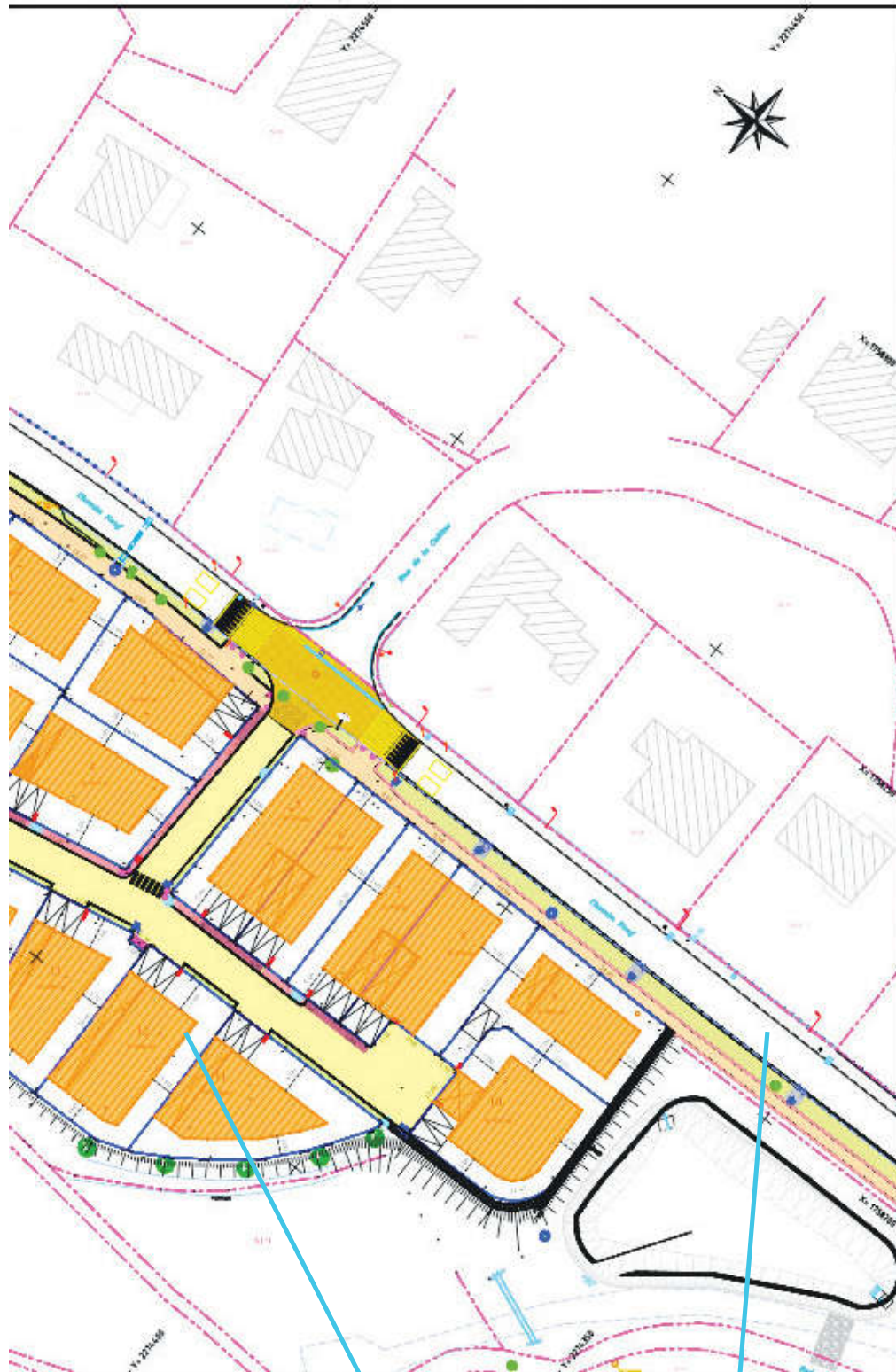
Parkings
2

Espaces verts
et parking
3

Coulée verte

PLAN DE MASSE DU FUTUR COEUR DE VILLAGE

mmceres
rain



COEUR de VILLAGE

Avancement des travaux :

A ce jour, la viabilisation des 16 parcelles du lotissement a été réalisée. Les murs de clôtures sont en cours de construction.

Les réseaux humides, eaux pluviales, eaux usées, eau potable ont été posés sur l'ensemble de l'opération à l'exception des branchements qui seront faits après la construction des bâtiments.

Les réseaux secs et l'éclairage public ont également été réalisés sur la partie basse.

Les îlots "primo accédants" vont démarrer ce printemps et les bâtiments collectifs débiteront ultérieurement.

Lotissement
parcellaire

Entrée de
Vailhauquès
(direction Bel
Air)

DÉVELOPPEMENT

Nos impôts en 2018...

Pour que nous puissions bénéficier des services publics, des écoles, des collèges, des lycées, des facultés, des hôpitaux, pour ne citer que ceux qui sont les plus évoqués dans la presse, nous devons payer des impôts. A Vailhauquès, ils servent à financer, entre autres, les écoles maternelle et élémentaire, une partie des travaux etc ...

Après les années 2016 et 2017 qui avaient vu des baisses, par l'Etat, des bases foncières, (respectivement 0,9 % et 0,4 %), 2018 repart à la hausse puisque l'Etat a décidé d'indexer la hausse de ces bases sur l'inflation.

Ce sera donc une hausse des bases de 1,24 %, celles-ci servant à calculer votre contribution au titre de la taxe d'habitation et, si vous êtes propriétaires, de la taxe foncière.

Les élus de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup ont aussi décidé en 2017 de supprimer l'abattement à la base de la part de taxe d'habitation qui lui revient (2 communes sont concernées, dont Vailhauquès). Cela se traduira par une augmentation de la part de la CCGPSL de l'ordre de 33 € en moyenne.

Bonne nouvelle par contre, les dotations de l'Etat ne devraient plus baisser et pour certaines (DSR) être en hausse.

A propos de taxe d'habitation, la réforme qui veut que certains contribuables, en fonction de leurs ressources, soient exonérés, sera étalée sur 3 ans. L'exonération sera de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019 et enfin 100% en 2020.

Les décrets d'application n'étant pas encore votés, nous ne savons pas si l'Etat compensera réellement ou non, pour les communes, toutes les hausses ou baisses de taxes. Si elles ne sont pas compensées, elles resteront à la charge des collectivités et nous serions tenus de contribuer, même pour un faible montant, à la taxe d'habitation.

La commune devrait décider - c'est ce qui sera proposé aux élus pour le vote du budget 2018 - de poursuivre des hausses très modérées de la part communale qui devrait donc se situer à 1 % pour 2018, soit 2,25% toutes hausses comprises.

Vos impôts, seuls, ne permettent pas de financer les nombreux

travaux nécessaires au sein de la commune. Nous pouvons réaliser ces derniers grâce aux subventions que nous accordent les collectivités territoriales : la CCGPSL, le département, la Région, l'État avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), l'Europe avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Pour obtenir ces subventions, il faut " monter " des dossiers, faire établir des devis par les entreprises, les soumettre aux partenaires, assurer le suivi de ces dossiers... Ce sont les services administratifs de la commune qui s'en chargent pour la partie créations des dossiers de demandes, les élus pour les contacts avec les entreprises, le maire pour les contacts avec les collectivités, l'Etat.

Ce travail est en principe souvent couronné de succès, la plupart des demandes aboutissent. En 2017 ce sont plus de 240.000 € qui nous ont été versés sous forme de subventions (hors dotations de l'Etat) et en 2016 près de 210.000 €.

SCOT du Grand Pic St Loup

Dans le cadre de la concertation d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Pic Saint-Loup, une réunion publique s'est tenue en date du 30 novembre 2017 sur la commune de Vailhauquès.

L'objet de la réunion était de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, définissant les objectifs du Scot Pic Saint-Loup Haute Vallée de l'Hérault.

Il a été rappelé que le territoire du Grand Pic Saint-Loup, connaît un dynamisme démographique important et constant et, de ce fait, il apparaît

indispensable d'anticiper cette croissance démographique.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, on peut estimer qu'il y aura 14 000 habitants supplémentaires sur notre territoire à l'horizon 2030.

Ainsi, le document Scot doit anticiper, sur le moyen terme, l'accueil de population, le nombre de logements, d'équipements, leurs localisations, les activités économiques, la préservation des espaces agricoles et naturels, etc.

Ainsi, il doit définir un projet pour le territoire alliant à la fois un développement démographique et économique tout en préservant la

qualité de notre territoire et son identité.

Tous ses enjeux, liés à l'urbanisme, aux déplacements, à l'environnement, ne s'arrêtent pas aux frontières administratives de nos communes. Ainsi, le Scot permet de travailler à cette échelle intercommunale, qui donne de la cohérence entre les différents documents d'urbanisme communaux, tel que le PLU de Vailhauquès.

L'objectif est ainsi de doter au plus tôt le territoire d'un document d'urbanisme ambitieux à l'échelle intercommunal qui assurera à la fois sa préservation, sa cohérence et sa gestion indépendante pour les 15 prochaines années.

IT ÉCONOMIQUE

Candidature au projet Bourg-centre

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La présence de Bourgs Centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales ou péri-urbaines est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent de ce fait des pôles essentiels à l'attractivité de leur territoire et, plus globalement, à l'équilibre de notre région.

Les communes jouent un rôle central dans leur environnement, elles doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs...

Pour conforter leur développement économique, elles doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises notamment en terme de qualité des infrastructures d'accueil et de services.

Dans ce cadre, la Région a décidé d'accompagner ces communes dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de développement et de valorisation.

Cette nouvelle politique se traduira par la mise à disposition d'un bouquet de dispositifs qui pourront être mobilisés sur mesure en fonction des spécificités et du projet global de chaque Bourg Centre.

BÉNÉFICIAIRES

Communes concernées (hors périmètres des deux Métropoles) :

- communes dites pôles de services "supérieurs" et "intermédiaires" tels que définis par l'INSEE

- communes de plus de 1500 habitants possédant une fonction de "pôle de services de proximité" grâce à une offre de services en matière de commerces et d'équipements

- communes de moins de 1500 habitants (anciens chefs-lieux de canton) mais considérées toutefois comme "pôles de services de proximité" car offrant également une gamme de services essentiels dans des zones rurales de faible densité démographique.

MONTANT

Pour la phase d'élaboration du projet de développement et de valorisation : 50% d'une dépense HT plafonnée à 30 000 € (dépenses externes)
La signature d'un contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est précédée de trois étapes successives:

- L'acte de pré-candidature en constitue la première
- La deuxième étape vise à identifier le contenu des réflexions devant être engagées à l'occasion de l'élaboration du projet de développement et de valorisation (cahier des charges, méthode de travail, pilotage...); cette étape fera l'objet d'échanges préalables avec les services de la Région,
- La troisième étape constitue la phase proprement dite d'élaboration du Projet qui se conclura par la rédaction du Contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

CONTRAT "BOURG CENTRE" OCCITANIE / PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

Ce contrat repose sur la définition préalable d'un Projet global et transversal de développement et de valorisation du Bourg Centre et de ses fonctions de centralité vis-à-vis de son territoire. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi et partagé, sur l'identification des enjeux et objectifs à moyen et long termes et sur la définition d'un programme pluriannuel d'investissement dans les différents domaines du développement économique, de l'habitat, des services aux publics, des équipements culturels, de loisirs, sportifs, de la mobilité, et préservation du cadre de vie.

Ce contrat a vocation à s'inscrire dans le cadre des prochaines politiques contractuelles régionales pour la période 2018 / 2021.

CONTRAT "BOURG CENTRE" À VAILHAUQUÈS

Notre commune étant éligible, les services administratifs de la mairie ont constitué un dossier de candidature. Il porte sur l'aménagement de la coulée verte (240 000€) l'objectif étant d'obtenir des subventions pour la réalisation de ces travaux.

Un contrat de ruralité pour la CCGPSL et VAILHAUQUÈS

De quoi s'agit-il ?

Ce sont des aides de l'État pour valoriser les territoires ruraux

Les Cévennes Gangeoises et Suménoises et le Grand Pic Saint-Loup ont signé un Contrat de Ruralité conjointement.

Les présidents des deux Communautés de communes, Jacques Rigaud et Alain Barbe, ont signé le 13 mars 2017 avec le Préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, un contrat de ruralité en présence de Magali Caumon, sous-préfète de Lodève, référente pour les contrats de ruralité dans le Département de l'Hérault.

Ce contrat permet de coordonner les moyens financiers de l'État, de la Région et du Département, et

les moyens techniques et humains des chambres consulaires et de l'Agence Régionale de Santé, au service du développement de nos deux territoires.

Pour l'année 2017, les deux communautés de communes bénéficieront de plus de 400 000 € d'aides.

Ces territoires conjoints comptent 60 500 habitants sur 49 communes (45 dans l'Hérault et 4 dans le Gard) et 80 400 hectares. Ils représentent 13% de la superficie du département de l'Hérault. Ce Contrat de Ruralité, qui court jusqu'en 2020, permettra de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables des communes et des

deux intercommunalités dans les domaines suivants :

- accès aux services publics et marchands, et aux soins
- revitalisation des bourgs-centres
- développement de l'attractivité du territoire
- mobilités locales et accès au territoire
- transition écologique et énergétique
- cohésion sociale

LES CONSÉQUENCES POUR VAILHAUQUÈS

Une demande de subvention à l'État dans le cadre du contrat de ruralité et de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'aménagement de la coulée verte, mais aussi pour la rénovation du chauffage aux écoles ainsi que pour la création d'un emploi "service civique".

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA CCGPSL

À partir de janvier 2018, la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup déjà compétente en eau potable, eau brute et assainissement non collectif, deviendra compétente en assainissement collectif des eaux usées par transfert de compétence des 33 communes fixé par la loi NOTRe.

Au 1er janvier 2017, la CCGPSL deviendra maître d'ouvrage, à la place des communes, et conservera les délégataires (SAUR et Véolia) pour les communes concernées.

Et pour mener à bien cette prise de compétence et assurer la continuité des services rendus aux usagers, la CCGPSL se dotera dès le 1er janvier 2018 d'une nouvelle Direction de l'Eau et de l'Assainissement.



RAPPEL

DÉBROUSSAILLEMENT

La lutte contre l'incendie est une priorité municipale, un devoir et une obligation pour les propriétaires !

Pourquoi débroussailler ?

- Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles
- Eviter que les flammes n'atteignent votre habitation
- Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie

La loi prévoit que tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci a l'obligation de débroussailler sur la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine du PLU ou s'il fait partie d'un lotissement.

Le débroussaillage doit également être réalisé :

- aux abords des constructions sur un rayon de 50 m même si ces travaux de débroussaillage s'étendent sur les propriétés voisines non bâties. Pensez à demander l'autorisation aux propriétaires riverains.

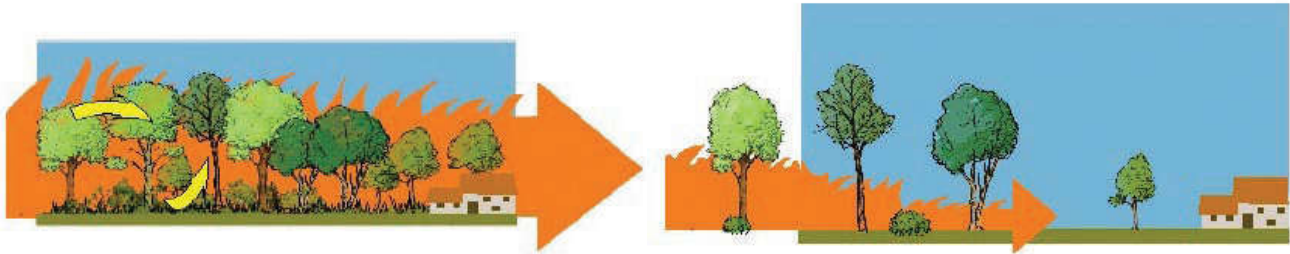
- 5 m de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques.

La commune a, tout comme les particuliers, des obligations en termes de débroussaillage : 50 mètres autour de ses constructions et 5 mètres de part et d'autre de ses voiries. Les services techniques sont prêts.

L'année dernière des contrôles réalisés par l'ONF et la municipalité ont eu lieu afin de vérifier le respect des obligations en matière de débroussaillage.

Cette année, de nouveaux contrôles pourront avoir lieu pour assurer la sécurité de tous.

Des éléments et méthodes techniques sont disponibles sur le site : www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité) ou www.debroussaillage.com



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

MES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie

LES SERVICES 3108 7

LES SERVICES 3108 7

LES SERVICES 3108 7

LES SERVICES 3108 7

Nous vous rappelons que les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie. Il est strictement interdit de les brûler chez soi.

Horaires d'ouverture de la déchèterie :

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Dimanche : 9h-12h

JEUNESSE

La cantine scolaire

La cantine est un service municipal facultatif, sous la responsabilité du Maire. Il n'existe pas de réglementation en la matière. La rédaction d'un règlement intérieur est indispensable tant pour la sécurité des enfants que pour préserver les intérêts de la commune.

L'édiction du règlement relève de la seule compétence du Conseil Municipal à qui il revient de fixer les mesures générales d'organisation des services communaux notamment toutes les règles relatives à la sécurité : règles générales, heures d'ouverture, effectifs, obligations du personnel...

Les services de restauration scolaire sont assurés par l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) des Hautes Garrigues, notre partenaire depuis 3 ans et qui nous donne entière satisfaction. Situé à Saint-Martin-de-Londres ;

il est réservé aux personnes en situation de handicap en visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

Afin d'offrir les clés de lecture indispensable à la compréhension de la situation actuelle, il est important de savoir que la préinscription est le gage du bon fonctionnement.

Cependant nous avons été amenés à modifier le règlement de la cantine afin de limiter les inscriptions de dernière minute. Nous avons tenu compte de certaines remarques, tout en continuant à respecter les contraintes techniques, juridiques et de sécurité afférentes à la bonne tenue du service proposé par la municipalité. Ainsi, après discussion, un compromis sur la gestion des "réservations cantine" a été trouvé avec les différents partenaires : les élus, les parents d'élèves, le personnel de la cantine, l'ESAT et la municipalité.

Il semble important de rappeler également le coût pour la municipalité des services municipaux de cantine et de garderie.

Par année scolaire :

- Un élève en élémentaire revient à 480€ à la commune

- Un élève de maternelle : 1575€ (La différence est due au coût du personnel. En effet, en maternelle, une ATSEM par classe est présente quotidiennement.)

- Un repas de cantine : 9€ - déduction de la part payée par la famille et de l'aide CAF.

Reste à charge de la commune : 3.63€

- Un temps d'ALAE du matin ou du soir par enfant : 5.07€ - déduction de la part payée par la famille et de l'aide CAF.

Reste à charge de la commune : 2.68€

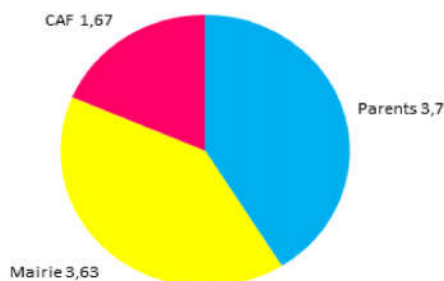
- Un temps de TAP par enfant : 222€ - déduction de l'aide de la CAF

Reste à charge de la commune : 78€

- Les investissements par enfant 20€ (matériel, mobilier...).

Le prix de revient d'un repas pour la commune s'élève à 9€. La répartition du coût d'un repas entre les différents financeurs se décline de la façon suivante :

Répartition entre les différents financeurs coût d'un repas + ALP midi (9€)



Le coût d'un repas est de 2,99€ pour tous. Le coût de l'ALP midi (temps de garderie) varie en fonction du quotient familial. Le coût à charge des parents (3,7€) représente un coût moyen.



La cantine de Vailhauquès, côté primaire

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le premier CMJ a fonctionné au cours de l'année scolaire précédente et a fait preuve de dynamisme et a démontré sa capacité à avoir des idées. Aujourd'hui, la relève est assurée !

En effet, le 8 décembre dernier a eu lieu l'élection des nouveaux membres du CMJ qui ont vocation à représenter les jeunes du village. Sur 21 candidats scolarisés en CM2, sixième et cinquième, 12 ont été élus, 4 pour chaque niveau scolaire. La parité a été respectée.

Trois commissions de travail ont ensuite été constituées :

- Environnement
- Solidarité
- Infrastructures

Deux jeunes filles élues au précédent CMJ, ne pouvant se représenter, car elles ont intégré cette année une classe de quatrième, ont décidé de constituer une "commission extra municipale" afin de poursuivre et mener à bien le projet qui leur tient à cœur: "Solidarité pour le Bénin".

De nombreuses fournitures scolaires ont été récoltées, elles vont être prochainement expédiées par l'intermédiaire d'une association.

Gageons que le dynamisme constaté avec le CMJ précédent va se poursuivre ! Nous souhaitons bonne chance aux nouveaux élus !



Quelques représentants du Conseil Municipal des Jeunes

Les projets que les jeunes souhaitent travailler en commission :

Commission Infrastructures :

- Rénovation des poteaux de l'école
- Plus de pistes cyclables (Vailhaucquès, Montarnaud)
- Garage à vélo au centre commercial
- Jeux supplémentaires au parc
- Filet de Badminton
- Une bibliothèque
- Terrain de bosse
- Piste d'athlétisme
- City stade
- Stade de foot à refaire
- Cage de foot salle polyvalente
- Barrière sur trottoir pour sécuriser le parc
- Mur d'expression artistique
- Agrandir le Skate Park

Commission Environnement :

- Plus de végétations dans le village
- Propreté dans les rues (déjection des animaux)
- Coin Détente
- Plus de poubelles, ramasser les déchets
- Limitation de vitesse pour la pollution et sécurité
- Passage piéton 3D
- Sécuriser le parking de l'école
- Plus d'affichage des dolmens
- Cabane dans la nature

Commission Solidarité :

- Refuge animaux errants
- Espace troc aménagé
- Formation aux gestes de 1er secours
- Organisation des rencontres jeunes et métiers
- Collecte de jouets pour les Restos du Coeur
- Ballade Street Art



Juliette LORENZO

J'ai 10 ans, je suis née le 3 mai 2007. Je me suis présentée au CMJ pour pouvoir représenter mon village et faire entendre les idées de mes amies.

Axel ZORNIOTTI

J'ai souhaité me présenter au CMJ de Vailhauquès pour améliorer mon village en faisant du Street Art, des cabanes dans la garrigue et des ballades de Street-Art.



Lison DELANDE

J'ai 10 ans, je suis née le 24 mars 2007. J'ai 2 sœurs et je suis en CM2, J'aime la couleur bleu, les chiens et les voyages. J'habite à Vailhauquès.

Léo BELLARD

J'ai 10 ½ ans, je suis né le 10 juin 2007 et je suis en CM2. J'aime sortir avec mes potes et inventer des choses, par exemple créer des jeux, faire des affiches sur Photoshop. J'aime aussi écouter de la musique dans ma chambre, faire du tennis mais le meilleur est de faire du modélisme à la salle polyvalente avec Axel. Le modélisme, c'est conduire des voitures télécommandées. J'aime faire des promenades en garrigue et faire de la magie. J'ai voulu être élu parce que j'aimerais pouvoir améliorer le village avec mes idées et savoir en avance les idées qu'on va réaliser pour le village et y participer.



Erika JEZORSKI

Je m'appelle Erika JEZORSKI, j'ai 10 ans et j'habite à Vailhauquès. Je suis en classe de CM2. Mes loisirs sont la harpe, la danse jazz, la cuisine et pâtisserie. Pourquoi le Conseil municipal ? Parce j'aime faire des choses drôles, aménager, embellir des choses dans le village pour qu'il soit plus vivant. Mes projets sont une cabane à livre, un concours de Miss et Mister pendant la fête du village, un concours de jeunes talents (chant, danse...), un concours de pâtisserie...

Hugo PELAEZ JULLIAN

Bonsoir, je m'appelle Hugo PELAEZ JULLIAN. J'ai 10 ans et demi. J'aime jouer au foot et au jeu vidéo et jouer avec mes copains. J'ai voulu me présenter au conseil municipal des jeunes pour participer à l'amélioration du village.





NOAH CARPAYE

Je suis en 5ème au collège de Montarnaud, j'ai 12 ans et j'habite à Vailhauquès. Je fais de la boxe à Vailhauquès. Je suis citoyen de Vailhauquès et j'aimerais aider le village à être mieux.



Mathéo HERAL DELOUSTAL

J'ai 11 ans et je suis né le 7 juin 2006. Mes passions sont le foot, le VTT, les jeux vidéos, la musique, le ski. Mes loisirs le foot. Je me suis présenté pour améliorer la vie du village et l'esprit collectif.



Cassandra GUIGON

Je m'appelle Cassandra GUIGON. Je suis en 6ème au collège de Montarnaud et j'aurai 12 ans en avril. Ma passion est le sport. Je pratique le tennis, le tambourin et l'athlétisme. Je suis citoyenne de Vailhauquès et je veux m'impliquer dans la vie du village en proposant des idées pour l'améliorer. J'ai été élue l'année dernière au Conseil Municipal. Je participais à la commission « aides et environnement ». Nous avons pu créer des passages piétons supplémentaires dans le village. J'ai beaucoup apprécié le travail que nous avons fait et c'est pour cette raison que je me suis présentée cette année.



Morgane BOWEN LE CREN

Je suis née le 27 juin 2006, j'ai 11 ans et demi. Je me suis présentée aux élections du CMJ pour aider les jeunes à exprimer leurs projets. Je suis leur porte parole.



Axcel MENADI

Je m'appelle Axcel MENADI, j'ai 11 ans et j'habite à Vailhauquès. Mes loisirs préférés sont le foot et le VTT. Je suis au Collège de Montarnaud en 6ème et je suis au conseil municipal des jeunes. Je veux aider le village de Vailhauquès en proposant de nouvelles idées.



Jade GAUBERT

Je m'appelle Jade GAUBERT. J'ai 10 ans et j'ai 2 frères et une sœur. J'habite à Vailhauquès.



Le marché

VIE

Que faites-vous dimanche prochain ? Et si vous alliez au marché ?
Régulièrement, les scandales alimentaires font la une des journaux.
Depuis quelques années, nous organisons chaque dimanche matin, en association avec les Marchés Paysans de l'Hérault, un marché de producteurs.

PRODUITS FRAIS ET DE QUALITÉ

Fruits et légumes, produits transformés, nous vous proposons des produits locaux, frais et de qualité, vendus directement par le producteur. Vous pouvez réaliser vos emplettes en toute quiétude, en connaissant l'origine des produits.

Grâce à l'étiquetage à 3 couleurs, les producteurs montrent une transparence totale. Le principe est simple, l'étiquette identifie 3 origines possibles :

Vert : le vendeur est le producteur
Jaune/Orange : c'est la production d'un collègue
Mauve : le produit est de provenance plus lointaine

QUATRE MARCHÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Quatre marchés exceptionnels, à thème, ponctuent l'année :

- **Marché de printemps** thème "sévilan" se déroulera le dimanche 8 avril, avec en point d'orgue, un concours de paëllas. Attention le nombre d'inscriptions est limité. Pour toute information consultez le flyer déjà distribué dans les boîtes aux lettres ou le site de la mairie.
- **Marché d'été** : dimanche 11 juin
- **Festimarché des Dolmens** en octobre
- **Marché de Noël** en décembre

Nous réfléchissons au moyen d'élargir l'offre. Nous travaillons sur la charte du marché afin de permettre à de nouveaux exposants de s'installer.

Nous avons demandé à chaque producteur de nous présenter leur activité.

Et si vous alliez à leur rencontre dimanche prochain ?

LES SPÉCIALITÉS THAI

Installés à Vailhauquès depuis 6 ans, et passionnés de cuisine, nous proposons, chaque dimanche, sur le marché, des plats préparés asiatiques, aux saveurs thaïlandaises.

La cuisine thaï est une cuisine pleine de parfums : tels que le curry, le basilic thaï, le gingembre, la menthe, la citronnelle, la coriandre...

Avec ces saveurs, nous cuisinons des plats incontournables sucrés/salés ou épicés, ainsi que des recettes que nous avons créées.

Notre cuisine est préparée sur place, le dimanche matin, afin de proposer des Woks tout chaud. Nous fabriquons tout nous même, à la main, afin d'offrir à nos clients une **cuisine artisanale**.

Les **légumes** utilisés pour nos préparations sont **frais**, et pour la plupart **issus de production locale**.

Venez déguster quelques unes de nos fabrications : nems, samoussas, rouleaux de printemps, porc caramel, poulet au curry, crevettes au basilic thaï, poulet au gingembre, poisson coco / ananas..."

Olivia MAGE

OEUF, FRUITS ET LÉGUMES 100% BIO

Installés à Montbazin depuis 10 ans, notre exploitation "**LE JARDIN D'HAVILA**" est 100% bio CERTIFIÉE.

Passionnés par ce métier, nous travaillons en couple. Amoureux du travail bien fait, perfectionnistes, nous travaillons avec l'aide du calendrier lunaire des semis 2018 de Maria et Mathias K.Thun, précurseur reconnu en travaux de biodynamie. Pour notre potager, nous pratiquons la



Les spécialités Thaï préparées sur place

DU VILLAGE



Une partie de l'exploitation du Jardin d'Avilha

rotation des cultures, c'est-à-dire que nous ne plantons jamais, deux années de suite, au même endroit la même variété de produits ; cela permet au sol de ne pas épuiser ses richesses, mais au contraire de les renouveler. (Il faut rendre à la terre ce qu'on lui prend).

Quand on plante des carottes, nous plantons juste à côté des poireaux, qui protégeront ces dernières de l'araignée rouge. Nous suivons aussi d'autres exemples de protection naturelle. Si dans notre jardin nous constatons qu'il y a des pucerons ou autres, nous brûlons le plan malade. La meilleure arme du jardinier c'est simplement l'observation...

Chez nous **ni produits chimiques, ni pesticides, ni OGM**. C'est du 100% naturel, même l'eau d'arrosage provient de la source qui se trouve sur notre exploitation. Notre beau jardin, est bordé d'arbres fruitiers de façon à attirer les abeilles, afin de polliniser toute notre exploitation.

Suivant la saison, **chaque dimanche matin**, nous vous proposons le plus possible des produits issus de notre jardin. Pour faire plaisir à tous nos clients passionnés de produits BIO, nous proposons aussi quelques produits issus de l'achat, revente car nous ne savons pas tout faire pousser chez nous. Cela permet à tous de se régaler avec des oranges, citrons, pommes et poires. Bien sûr tous les produits qui sont revendus sont certifiés BIO. L'exploitation comprend également

200 poules pondeuses, élevées exclusivement en plein air, avec une nourriture 100% végétale et minérale certifiée Bio par Qualité France*. Nos poules sont heureuses de vivre libres dans notre jardin.

Antoinette Avilla
lejardindhavila34@gmail.com
"Il faut que le laboureur travaille avant de recueillir les fruits"

**Organisme indépendant de certification et de contrôle en Agriculture Biologique.*

LE SAFRAN, AU DELÀ D'UNE ÉPICE, UN BIENFAIT POUR LA SANTÉ

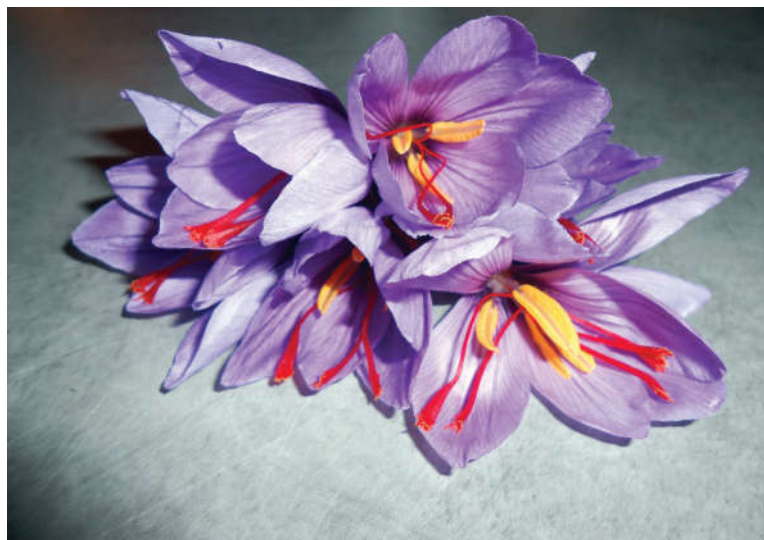
Safran des hauts Cantons est une petite exploitation agricole où nous travaillons en couple. Notre principale production reste le safran. Savez-vous qu'il possède des propriétés anti douleur et anti déprimeur ?

Nous produisons également nos fruits pour les transformations ainsi que du miel. Notre safranière se situe à La Tour sur Orb, tout comme notre boutique. Il est possible de visiter notre exploitation où nous avons installé une ruche d'observation (visible de mai à septembre) afin de sensibiliser les personnes sur le problème des pollinisateurs.

Toute notre production est sur la base du **zéro phyto** et en conversion BIO pour la production de safran.

Nous vendons nos produits directement dans notre boutique, mais aussi sur quelques foires et sur le marché de Lodève le samedi. **Tous les 15 jours** nous sommes présents sur le marché de Vailhauquès, où nous vous proposons du safran bien sûr, des préparations maison à base de safran (sirop de safran, cerises), nos confitures et gelées artisanales, nos miels et vinaigre de miel.

Retrouvez-nous également sur notre site internet :
www.safrandeshautscantons.fr
Sandrine et Christophe MARAVAL
DES FROMAGES QUI ONT DU GOÛT !



Une fleur de safran

Suite à la fermeture de la coopérative "Les chevriers de l'Hérault", le fromager et la secrétaire ont créé la SCOP "**LES FROMAGES DU SALAGOU**" en 2011. Aujourd'hui, la SCOP compte 7 salariés et 2 saisonniers.

Installée à Lodève, la SCOP, au départ, ne fabriquait que des fromages de chèvre. Le manque de lait de chèvre en hiver et le besoin de diversification nous ont amenés à faire également du fromage de brebis et de vache.

Tous nos fromages sont fabriqués de **façon artisanale et au lait cru**. Nous collectons les différents laits chez nos producteurs dans un rayon de 30 km autour de la SCOP.

Les producteurs de lait de chèvre sont en zone AOP pour la fabrication du Pélardon, les laits de vache et de brebis viennent d'exploitations à production raisonnée. Les bêtes sont à l'extérieur et sont nourries avec les aliments récoltés sur les exploitations.

Pour la distribution, nous privilégions les circuits courts (marchés, locavores, restaurants).

Tous les 15 jours, nous vous proposons des fromages frais, demi-affinés ou affinés. Vous pourrez déguster les fromages classiques de la région :

- petits fromages type Pélardon, tommes et tomettes élaborés à partir des 3 types de lait, ainsi que nos spécialités :
- camembert de chèvre, de vache,
- pâte molle de type Reblochon au lait de vache ou de brebis.

Thierry, présent sur les marchés, propose également, à la revente, quelques produits locaux et artisanaux sélectionnés avec rigueur et passion : Roquefort CARLES, Laguiole, Salers et fromages de brebis des Bergers du Larzac.

Une petite exception pour le Comté OR des fromageries Vagnes qui vient bien sûr de son Jura natal...

Certaines enseignes de la grande distribution développent les rayons de produits locaux, c'est pourquoi vous trouverez certains de nos produits dans ces rayons.

Nous cherchons à évoluer et à nous améliorer en permanence, c'est pourquoi toutes vos remarques, demandes et conseils seront les bienvenus.

Thierry LAPOSTOLET.

<http://fromageriedusalagou.fr/produits.php>

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Notre exploitation agricole est située à Baillargues. Depuis 1993, en famille, nous cultivons 7 ha. Nous pratiquons la culture raisonnée.



Driss JOUT dans son exploitation

Nous proscrivons l'usage d'herbicide, toutes nos parcelles sont **désherbées à la main**. Nos cultures sont arrosées à partir de l'eau du canal du Bas Rhône. Une partie de notre production est réalisée sous serres, à même le sol (pas de culture hors sol). Tout au long de l'année, **chaque dimanche**, nous vous proposons nos **fruits et légumes de saison**. **Cueillis la veille**, vitamines et saveurs ne sont pas altérées. Pour une offre plus complète, nous revendons aussi des fruits et légumes produits par les exploitations voisines. En saison, nous proposons des oranges et clémentines corses. Notre poulailler nous permet de vous proposer également chaque semaine des œufs frais. Si vous le souhaitez, vous pouvez visiter notre exploitation sur demande. Driss JOUT (driss.jout@gmail.com)

PRODUCTEUR D'HUÎTRES FRAÎCHEUR GARANTIE !

Producteur sur le bassin de Thau depuis 1973, nos tables conchylicoles sont situées au large de BOUZIGUES et de LOUPIAN en ZONE A. Nous élevons des huîtres issues de naissain* naturel (diploïdes) venant du Bassin d'Arcachon.

L'élevage des huîtres se fait de 2 manières :

- **la collée une à une** : quand le naissain atteint quelques centimètres (de 1,5 à 3cm), il est collé à l'aide de ciment sur des cordes qui sont ensuite suspendues dans une table de production. Ces huîtres seront



L'affinement des Fromages du Salagou

récoltées 10 à 12 mois plus tard. Elles sont régulières et bien pleines, car elles poussent sans être gênées par les autres.

- **la détroquée** : dans le milieu naturel, le naissain s'accroche sur des coquilles d'huître vides (huit à dix huîtres par coquille). Celles-ci sont fixées sur des cordes tressées, à intervalles réguliers, puis, elles sont placées dans une table de production. Elles seront récoltées 18 mois plus tard. Le nombre d'huîtres sur la corde étant important, elles seront plus irrégulières.

Nous élevons aussi des moules captées sur le col des cordes dans le bassin de THAU et de la graine de moules venant de naissain italien que nous faisons également pousser dans le bassin de THAU. L'élevage de moules se fait sur cordes suspendues appelées "Marseillaises". Les moules captées dans l'étang de Thau mettent une bonne année pour être à la vente. Pour les naissains italiens, il faut compter 3 à 4 mois selon la taille de la graine.

Quand la production est à terme, nos coquillages sont placés 48h00 en bassin pour les épurer. Nous vendons nos produits exclusivement sur les marchés de la région : Balaruc, Frontignan, Vailhauquès. **Ultra frais, nos coquillages sont récoltés 1h00 avant de vous être proposés chaque dimanche matin.**

ETS PIQUERAS PERE ET FILS
* huître à l'état larvaire



Les huîtres sur leur table de production

LA ROTISSERIE



Le marché du dimanche matin met en avant le local et le circuit-court pour vous proposer des produits de qualité

CENTRE COMMEI

Votre nouvelle esthéticienne vous accueille au Centre commercial de Vailhauquès du mardi au samedi pour tous types de soins :

- Epilation Femme/Homme
- Manucure/Pédicure
- Sauna/Hammam
- Maquillage/Cours de remise en beauté
- Soins visage/Corps
- Bar à ongles

TEL: 04-67-84-08-39 Mail : ruiivologane@hotmail.fr

Pizzas sur place ou à emporter.
Ouvert du mardi au dimanche midi et soir.

Pizzas élaborées dans le plus grand soin des traditions, exclusivement travaillées à la main à base de farine napolitaine.

Les plats du jour sont cuisinés selon le marché et la saison !!
Bar à vin et cave à bière belges (plus de 50 références à déguster sur place ou à emporter).

Terrasse ombragée et salle climatisée.
TEL: 04 67 67 01 02



Le Fournil de Jean vous accueille du lundi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30, le dimanche de 7h à 13h. Fermé le mercredi.

Boulangerie artisanale, pâtisserie artisanale. Nous réalisons sur commande vos gâteaux d'anniversaire, pièces montées, apéritifs dînatoires...

À l'occasion des fêtes de Pâques, venez découvrir nos chocolats maison.

Nouveauté ! prochainement Pain bio
04.67.84 45.02



**Fruits
& Légumes**



COMMERCIAL LE SALET



Le secret pour être la plus belle !
Christy Coiffure, Visagiste (Brevet de Maitrise),
vous reçoit dans son salon
professionnel de la technique Coloration,
Mèches et Balayage.

Christy vous propose de découvrir une
gamme de vêtements de qualité qui finira de
vous mettre en valeur.

Au plaisir de vous accueillir

christydelmas2000@gmail.com



Les caractéristiques élémentaires du commerce
sont : FDJ, LOTO, PRESSE, TABAC, PAPETERIE,
LIBRAIRIE.

En plus des activités déjà existantes, le commerce
propose aussi :
- dépôt pressing, dépôt fleurs, dépôt cordonnerie,
dépôt couture, développement photos

A ces activités diverses et variées, il faut
également rajouter les idées cadeaux pour tous
les goûts.

L'adresse mail du commerce est la suivante :
ogredesjours@orange.fr et le numéro de
téléphone du magasin est le : 04 67 56 08 41.



Le centre commercial rarement aussi blanc !

EPISODE NEIGEUX EXCEPTIONNEL



Le skate park comme on ne l'avait jamais vu !

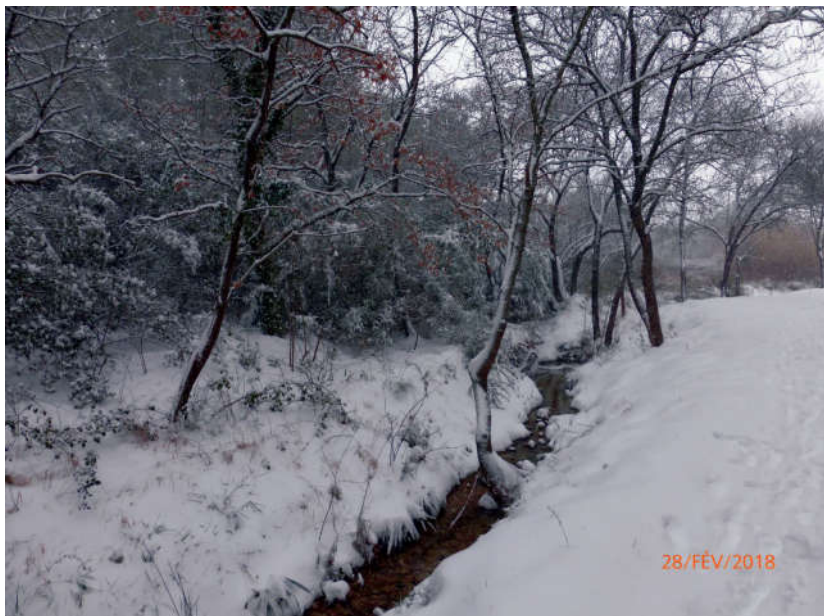
Un épisode neigeux exceptionnel a touché le département de l'Hérault mercredi 28 février et jeudi 1er mars. Une couche d'environ 30 à 40 cm a recouvert notre commune.

Il est rare de voir notre commune revêtir son manteau blanc (de mémoire de Vailhauquois, cela n'était pas arrivé depuis 31 ans !), c'est la raison pour laquelle nous avons invité chacun d'entre vous à nous faire part de vos photos du village.

Cette quantité de neige a permis à certains de chausser leurs skis, à d'autres de faire de jolies ballades et de sortir les luges !! Des bonhommes de neige ont aussi fait leur apparition... Vite oubliés dès le vendredi 2 mars, où le soleil, plus habituel, a fait fondre cette neige inattendue.

Le Maire, équipé de son 4x4, a assuré une tournée auprès des personnes isolées afin de s'assurer que personne ne manquait de rien.

Bien qu'assez impressionnant pour notre région, les dégâts ne sont, fort heureusement, que matériels. Nous invitons les administrés qui ont eu des soucis à prendre contact avec leur assurance.



Les berges de La Mosson

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis que cet événement se déroule le mieux possible dans notre commune et notamment Lydie CABOS à l'accueil de la Mairie qui a renseigné les Vailhauquois tout au long de ces 2 journées.

Nous remercions également Pascal HEBRARD qui n'a pas hésité jeudi 1er mars à déneiger avec sa pelle les axes principaux du village.



Pascal HEBRARD au volant de sa pelle

L'entrée de Vailhauquès





Concert du Nouvel An

Pour la 3^{ème} année consécutive, c'est avec joie que nous avons reçu l'Harmonie de Gignac pour notre traditionnel concert du Nouvel An.

A cette occasion, Mr le maire et l'équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé aux Vailhauquois.

Ce sont donc 250 personnes qui ont écouté avec plaisir les différents morceaux joués.

Les soixante musiciens nous ont offert un programme très varié : musiques de films (Charlie Chaplin ; Nino Rota) valse de Johann Strauss, pasodobles (Murena-Cahan ; Ramon Perello), variété (Charles Aznavour), etc. Un programme original et vivement applaudi ! Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour janvier prochain.



Réunion de quartier

Pour la 8^{ème} réunion de quartier, le 2 décembre, les élus sont allés à la rencontre des riverains de la Mathe, Cope Cambe et du Bellevue.

Malgré le froid et la neige, de nombreuses personnes étaient présentes. Comme à chaque fois, les échanges furent de qualité et les différentes demandes ont été transmises, en Mairie, aux services concernés.

Depuis, des travaux de captage des eaux pluviales ont été réalisés et nous espérons qu'ils donnent entière satisfaction.

Hérault Energie ayant pris beaucoup de retard, la mise en place des lampadaires (rue Cope Cambe), initialement prévue pour la fin de l'année, sera réalisée le 7 avril à 11h. Les quartiers concernés sont le Bois des Chênes et les Garrigues.

Le "City Stade"

Les jeunes du CMJ en avaient fait la demande, un City Stade est à l'étude.

Il s'agirait d'un espace multisports, clôturé, situé devant la salle polyvalente, permettant aux jeunes de se retrouver pour pratiquer différents sports ; il pourrait aussi constituer un lieu de rencontres pour les familles.

Le dossier de financements avance : le département accorderait une subvention de 13 240 €. Le fonds de concours de la Communauté de Communes a été sollicité, la réponse est en attente.

Le FNDS (Fonds National pour le Développement du Sport) n'octroiera, quant à lui, pas de subvention. Enfin

la Mairie contribuera aussi à cette dépense.

Une fois le dossier de financement terminé, la deuxième étape sera le lancement d'un appel d'offres pour sa réalisation.

Cérémonie du 11 novembre

Vous étiez nombreux à vous être déplacés pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la 1^{ère} guerre mondiale. Après lecture des discours officiels, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts et les enfants ont interprété avec beaucoup de solennité la Marseillaise et le Chant des Partisans.



Le city stade de Clapiers

Carnaval : nouvelle formule !

Il aura lieu, cette année, le 13 avril de 18 h à 20 h 30, sur le thème de la Préhistoire.

Enfants, familles ... venez tous déguisés en hommes ou femmes de Cro-Magnon !

Un concours du déguisement le plus original sera ouvert et un jury désignera le gagnant !

A cette occasion, un intervenant (Jean Brot, historien et archéologue) animera un atelier "taille de silex" et "allumage de feux préhistoriques". Monsieur Carnaval pourra ainsi être brûlé ensuite ...

Une formation musicale ("Bidons d'île") accompagnera cet événement avec déguisements et ... musiques préhistoriques ... ! Venez nombreux !



Chaque année, le même sort est réservé à Monsieur Carnaval !

Concert de l'OSUM

Le 18 mars, nous avons eu de nouveau le plaisir d'accueillir, en salle polyvalente, l'Orchestre Symphonique Universitaire de Montpellier. Composé d'une quarantaine de personnes, élèves du conservatoire

de musique, dont certains très jeunes, enseignants ou autres musiciens, il nous a fait entendre des extraits d'œuvres classiques variées :
Quatrième symphonie de Schumann,
Ouverture du "Roi d'Ys" d'Edouard Lalo,
Ballet de " Lakmé " de Léo Delibes.
Bacchanale de "Samson et Dalila" de

Camille Saint-Saens. Le concert s'est terminé avec l'ouverture de "Carmen" de Georges Bizet. Merci à tous ces musiciens pour ces jolis moments ...

L'orchestre symphonique universitaire



Un marché de Noël très animé

Le 16 décembre dernier, de nombreux artisans et producteurs avaient installé leurs étals sur le plan du Salet. Bijoux, objets décoratifs, livres, BD, pâte de coing, vin et chocolat chauds, coffrets multiples, il y en avait pour tous les goûts ...

Certains en ont d'ailleurs profité pour terminer leurs achats de Noël ! Côté restauration, on a pu déguster des crêpes sucrées ou salées, des soupes, beignets de châtaignes et de légumes etc ...

Merci à l'école de musique : malgré des conditions acoustiques difficiles, les enfants ont interprété en plein air plusieurs chants de Noël, puis enfants et adultes ont joué quelques morceaux variés.

Bien sûr, les enfants n'étaient pas en reste : manèges, promenades en calèche avec le Père Noël et jeux anciens mis à disposition par le foyer rural.

Nous avons également accueilli l'association **HEVAE*** qui récolte des jouets pour les enfants malades. Vous avez été, pour eux, d'une grande générosité, merci à tous.

Enfin pour animer ce marché, Sylvain (SLI) assurait l'ambiance musicale et la

Le marché de Noël nocturne a attiré de nombreux Vailhauquois



La compagnie ZERAFÀ



compagnie Zerafa, le spectacle. Lumineuse, une élégante, vêtue de voiles et de dentelles, perchée sur ses échasses, était accompagnée d'un personnage au sol. A pas de géants, sur des airs de ritournelle, virevoltant et dansant, leurs déambulations musicales ne sont pas passées inaperçues.

**HEVAE : L'association a pour but d'améliorer le confort des enfants hospitalisés aux travers de projets pédagogiques et ludiques. Pour plus de renseignements rdv sur leur site : <http://hevae.fr> (retrouvez également l'article concernant Vailhauquès rubrique Actus 2017/2018).*



Cette année encore l'Arbre de Noël du CCAS a fait le bonheur des plus jeunes !



Soutien pour les Antilles

Après le passage de l'ouragan Irma en septembre dernier, les communes de Combaillaux, Murles et Vailhauquès ont organisé, avec l'aide de plusieurs associations, un week-end de solidarité (27-28 octobre).

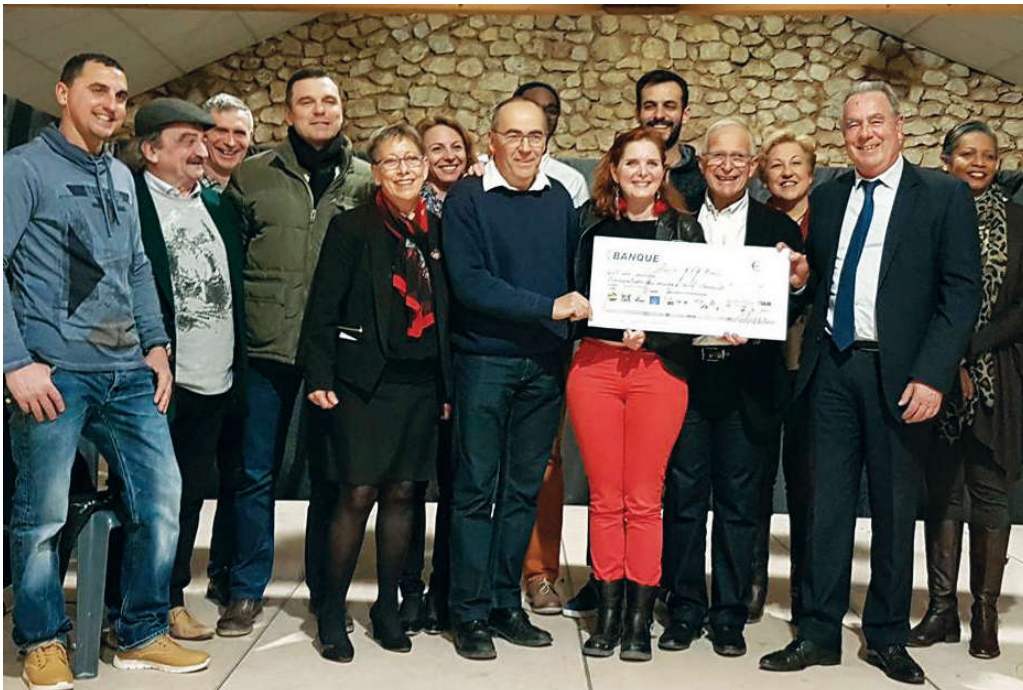
Animations musicales (Les Voix du Pic, la chorale Vail'O'chœur, les Polisson'g...), spectacle pour enfants, animations sportives (trail et marche sportive), massages et un grand repas antillais ont connu un vif succès.

Les fonds récoltés ont été remis à M Christian BILHAC, président des Maires de l'Hérault le 15 décembre. Ils seront reversés à des associations pour aider à la reconstruction sur les îles de St Martin et de St Barthélémy.



Le lendemain de l'ouragan Irma St Martin et St Barthélémy sont méconnaissables

Merci à tous pour votre générosité.



Un chèque d'un montant de 3801 € a été remis au profit d'associations Antillaises qui aident à la reconstruction du pays.

Les Rives de La Coste



Une partie des Rives de La Coste, côté rue de l'Espandidou

Nous souhaitons la bienvenue aux quatorze nouvelles familles qui ont emménagé, en février, dans les logements sociaux "Rive de La Coste". Initialement, les partenaires sociaux avaient réservé quatre logements pour la commune. Le maire, Hussam Al Mallak, est allé deux fois à Marseille pour défendre les dossiers des Vailhauquois éligibles, auprès des différentes commissions d'attribution, et ce sont finalement neuf familles Vailhauquoises qui ont pu bénéficier de ces logements.

ART EXPO

Exposition d'art : photo, peinture, sculpture.

Thème 2018 : le feu. Quelques animations autour du thème.

Nous vous attendons nombreux pour la 8ème édition de l'ART EXPO dont l'invitée d'honneur est Paule FRANÇOIS samedi 14 et dimanche 15 avril 2018.

Au programme :

- Vernissage samedi à 18h30

- Remise des prix dimanche à 17h30

Les jeunes Vailhauquois ne sont pas en reste, ils sont conviés à exposer également leurs oeuvres.



Mairie de Vailhauquès

8^{ème} SALON ART EXPO 2018



Photo



Peinture



Graines d'artistes



Sculpture

SAMEDI 14 AVRIL 2018
14H - 19H

DIMANCHE 15 AVRIL 2018
10H - 18H

ENTRÉE LIBRE

SALLE POLYVALENTE

2018 : Louisiane et Nouvelle Orléans à l'honneur à la Médiathèque

Cette année, la Médiathèque part en Louisiane. Bâton Rouge, Nouvelle Orléans, La Fayette, le Mississippi, les bayous, le carnaval, le vaudou, le jazz, les Cajuns... Venez découvrir cet état américain riche en histoire, culture et paysages magnifiques.



Si vous avez des objets, tissus, documents sur ce thème et que vous souhaitez les faire découvrir, la médiathèque pourra les exposer.



Agenda:

Avril :

- Du 3 avril au 26 mai : Concours Louisiane
- Samedi 7 avril de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société animée par l'association Homoludens. Entrée libre. Pour tous les âges.
- Vendredi 13 avril : Bébés lecteurs, animation proposée par Françoise Cadène. Inscription obligatoire.
- Samedi 14 avril : Ateliers chocolat de 10h à 12h pour les enfants et de 14h à 17h pour les ados et adultes. Atelier proposé par Joseph Russo de Show'chocolat sur Lez. Inscription obligatoire et participation de 5€ demandée. Salle Occitanie à Combaillaux

Mai :

- Samedi 5 mai de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société animée par l'association Homoludens. Entrée libre. Pour tous les âges.
- Vendredi 25 mai : Bébés lecteurs, animation proposée par Françoise Cadène. Inscription obligatoire. - -
- Samedi 26 mai : Atelier créatif aux couleurs de la Louisiane de 10h à 12h30. Inscription obligatoire et participation de 5€ demandée. Salle Billoire à Murles

Juin :

- Samedi 2 juin à 11h : Remise des prix du concours Louisiane.
- Samedi 2 juin de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société animée par

l'association Homoludens. Entrée libre. Pour tous les âges.

- Vendredi 15 juin : Bébés lecteurs, animation proposée par Françoise Cadène. Inscription obligatoire.

Horaires d'ouverture pendant les vacances de printemps :

Du 16 au 30 avril 2018
du mardi au vendredi: 10h-12h et 15h-18h
Samedi: 10h-12h30

Espace jeux de société ouvert tous les après-midi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h pendant les vacances.

Un trail très "trail"

Pour sa 5ème édition le VAILHAU'TRAIL fait peau neuve : une nouvelle date le **3 juin 2018** ! Cette date sera désormais le rendez-vous de tous les vailhau'traileurs, pour se confronter aux premiers rayons de soleil et donner aux parcours une autre dimension.

NOUVEAUX PARCOURS !


2018 c'est aussi de nouvelles distances avec la création d'un trail de 37 km, technique à souhait avec plus de 1000 mètres de dénivelés, des cailloux toujours présents pour apporter une touche sauvage et une équipe de bénévoles aux petits soins.

Vous retrouverez le 13 km et le 7 km mais avec les nouveaux tracés dénichés par les renards des bois, on s'éloigne de la course nature pour se rapprocher de l'essence du trail : des sentiers exigeants, du dénivelé (220m D+ sur le 7km et 430m D+ sur le 13km), des points de vue dont il faut savoir profiter et des monotraces sinueux.

Le vailhau'trail ce sont aussi des courses enfants et une marche nordique, chronométrée, pour le plaisir du plus grand nombre.

A l'occasion de l'évènement et pour la sécurité de tous, les rues autour de la salle polyvalente seront fermées à la circulation. Des déviations seront bien sûr mises en place, les habitants seront informés par courrier des modalités de circulation. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée.

Les renards de caravette présentent



Vailhau
TRAIL
3 juin 2018

www.vailhautrail.fr



Le Vailhau'Trail 2017



INFOS UTILES

COORDONNÉES PRATIQUES

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Policière municipale : 06.83.93.14.78

(bureau à côté de l'agence postale communale)

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux (cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

Responsable Marjorie NEDELLEC

marjorie.nedellec@ville-vailhauques.fr

Tél : 07.72.39.40.48

ALAE / TAP

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH - "LE PASSE MURAILLE"

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Laure GUIRAL

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.19.42.26

espacejeunesse.vailhauques@yahoo.fr

Mardi : 17h-18h

Mercredi : 14h à 19h

Jeudi : 17h-18h

Vendredi : 17h-19h

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

AGENCE POSTALE

Tél : 04.67.67.08.36

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Tél : 04.67.67.08.18

DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h





**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ
ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK !
VOUS RETROUVEREZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS
ET TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT NOTRE VILLAGE**



**“Liker” la page Mairie de Vailhauquès vous permettra
d’être informé en temps réel en cas d’intempéries
(comme cela a été le cas lors de l’alerte rouge) ou
d’informations de dernière minute.**

NUISANCES SONORES

Nous rappelons que chaque administré doit faire attention au bruit qu’il fait subir au voisinage.

Il existe une réglementation pour les bruits forts causés par des travaux.

L’arrêté communal prévoit que :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l’aide d’outils ou d’appareils susceptibles de causer une gêne anormale pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Merci à tous de respecter ces horaires pour que vivre ensemble soit un plaisir. Savoir écouter l’autre et recevoir sa demande est primordial. Le dialogue est souvent la meilleure solution pour trouver une réponse ou un compromis.



Cartes grises et permis de conduire

Dans le cadre de la réforme national "Préfecture nouvelle génération" les demandes de cartes grises et de permis de conduire ne sont accessibles que par internet.

Pour les cartes grises uniquement sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Pour les permis de conduire sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Soyez vigilants, ne passez que par les sites du gouvernement se terminant par gouv.fr

INFOS UTILES

ÉTAT CIVIL

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :
CANAC Robin, Alexandre, Roméo, le 24/12/2017
PLANCHENault Samuel, Briac, Camille, Jean-Anatole, le 28/12/2017

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le **décès** de :
- FRANGIN Bernard, Philibert, le 17/12/2017
-BERTOMEU Baptiste, Isidore, le 11/01/2018
-INGALA Lydia, Gracieuse (veuve DEBRUYNE) le 20/01/2018
-GAUVRIT Yves, Armand, Raymond (époux de ECH-CHAAIER Yamina, Noura) le 09/02/2018

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **mariage** de :
-DUBOIS Anthony & LEMJIMAR Soumiya , le 06/01/2018
-COMES Philippe et BURGUES Nathalie, le 10/03/2018

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le **PACS** de :
-MARSSEROU Clément & MARSELLA Valérie, le 26/12/2018
-HAPPIETTE Adrien & AZERMA Claire 02/02/2018
-DOUKKALI Nassim & REY Caroline le 09/02/2018

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes mariés et aux jeunes pacsés !

Nous souhaitons présenter nos excuses à Mme Mélanie ROUX et M. Stéphane DONCARLI pour l'erreur dans le précédent numéro. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur pour leur mariage célébré le 29/04/2017



AGENDA

- Samedi 7 avril - 11h -
Réunion de quartier : Les Garrigues et Le Bois des Chênes
- Dimanche 8 avril - 9h à 14h - place du Salet
Marché de printemps. Concours de paëlla sur inscription
- Vendredi 13 avril - 18h-20h30 - place du Salet
Carnaval sur le thème de la Préhistoire
- Samedi 14 et dimanche 15 avril
ART EXPO
- Vendredi 27 avril - 20h30 - séance de cinéma
"La ch'tite famille" film de Dany BOON
- Mardi 8 mai -
Commémoration du 8 mai : cérémonie au monument aux morts
- Dimanche 27 mai - 15h30 à 20h - Boulodrome
BALËTI - bal toutes générations
- Dimanche 3 juin - à partir de 8h - départ salle polyvalente
VAILHAUTRAIL - courses 38-13 et 7km, marche nordique et courses enfants
- Dimanche 10 juin - 9h à 14h - place du Salet
Marché d'été
- Jeudi 21 à partir de 19h jusqu'au dimanche 24 juin
Fête votive

Tous les événements ne sont pas encore finalisés, vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet et/ou sur la page Facebook de la Mairie.



**Retrouvez toutes
les photos et les informations
des manifestations
sur notre site :
www.ville-vailhauques.fr
et sur notre application
"Vailhauquès" disponible
sous iOS et Android**

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS
9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88
mairie@ville-vailhauques.fr